

Servitudes d'utilité publique Venerque

Avertissement :
La liste présentée ci-dessous n'est pas contractuelle et peut ne pas être exhaustive

AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques	Service localement responsable : Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Garonne Hôtel Saint-Jean 32, rue de la Dalbade / BP 811 31080 TOULOUSE Cedex 6
---	---

Moulin à eau
Eglise

Inscrit du 16/05/1988
Classé du 01/01/1840

AC3 - Réserves naturelles	Service localement responsable : Association Nature Midi-Pyrénées Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées 14 rue de Tivoli 31000 TOULOUSE
----------------------------------	---

Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège Délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional de Midi-Pyrénées du
04/06/2015

EL3 - Servitudes de halage et de marche pied	Service localement responsable : Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne Service Eau Environnement et Forêt Cité administrative 2 Boulevard Armand Duportal - BP 70001 31074 TOULOUSE Cedex 9
---	--

L'Ariège

Texte de loi du 16/12/1964

Servitudes d'utilité publique Venerque

I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz	Service localement responsable : TIGF - Transport et stockage de gaz naturel 16 bis Rue Alfred Sauvy 31270 CUGNAUX
---	--

Cana DN350 Goyrans Belbèze Lauragais

Arrêté ministériel du 04/06/2004

PM1 - Servitudes relatives au plan de prévention des risques naturels prévisibles	Service localement responsable : Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne Service Risques et Gestion de Crise Cité administrative 2 Boulevard Armand Duportal - BP 70001 31074 TOULOUSE Cedex 9
--	---

PPRN Venerque.

Arrêté préfectoral du 09/02/2001

PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	Service localement responsable : ORANGE - UIMP 2 Avenue du Général Hoche 81000 ALBI
--	---

Issus Aussaguel

Arrêté préfectoral du 07/07/1983

Servitudes d'utilité publique
Venerque

**PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques
concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission
et de réception exploités par l'Etat**

Service localement responsable :
ORANGE - UIMP
2 Avenue du Général Hoche
81000 ALBI

Issus Aussaguel

Arrêté préfectoral du 11/08/1983